

Arrêté Générale colonial

Arrêté n° n°5 Suspensions

n°5

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 29 janvier 1931
Numéro JO n° 410 du 31/01/1931	Date du numéro 31 janvier 1931

TEXTE INTÉGRAL

l'article 1° de l'arrêté local àü 16 janvier 1931, suspendant M. Bargone de ses fncfions de président intérimaire du tribunal supérieur d'appel de la Côte française des Somalis, est complété comme suit : À M. Bargone est, en outre, suspendu de ses fonctions de président du tribunal de première instance de Djibouti, pour compter de ce jour.